

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 25 JANVIER 1917

G.-E. DION, Administrateur

Procès-Verbal de l'Assemblée Annuelle du Conseil Municipal tenue à Edmundston, le 9, 10 et 11 janvier 1917

Les conseillers suivants étaient présents : —
Donat L. Daigle président du conseil, Joseph Bélanger, conseillers de la paroisse de S.-Hilaire ; Théophile Michaud, de la paroisse de Madawaska ; Louis L. St-Onge et Alexis Roussel de la paroisse de S.-Jacques ; Romuald Long et David Albert de la paroisse de Clair ; Jos Laplante, et Emile Nadeau de la paroisse de S.-François ; Paul Clavette et Solime Thibodeau de la paroisse de St-Basile ; Fred F. Cyr et Charles Thériault de la paroisse de St-Anne ; Paul Desjardins et Fred Marquis, de la paroisse de S.-André Jos. R. Long et Willie Caron, de la paroisse de Baker Lake ; Chas L. Cyr et Cyrille Bellefleur, de la paroisse de S.-Léonard ; Max. D. Cormier d'Edmundston.

Le préfet du comté appelle l'assemblée à l'ordre à 10.45 hrs.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est accepté tel que lu sur résolution de M. Paul Clavette secondée par M. Emile Nadeau.

Le rapport de l'auditeur du comté, M. J. E. Michaud, est lu et laissé sur la table. Un comité de finances est nommé pour examiner le rapport de l'auditeur et les livres du comté pour faire ensuite rapport au conseil. Sont nommés membres du comité des finances les conseillers Donat L. Daigle, Chas. L. Cyr et Max. D. Cormier.

Le conseil s'ajourne jusqu'à 1 heure p. m.

Le conseil reprend ses travaux à 1.30 hrs. p. m.

Une demande du Dr. Emile Simard pour louer un morceau de terre appartenant à la municipalité est considérée par le conseil. Après discussion, il est proposé par M. Paul Clavette secondé par M. Joseph Laplante que la municipalité loue à la Banque Royale du Canada pour une année le lot de terre entre la dite banque et l'hôtel "Grand Central" pour \$35.00 par année.

Proposé par le conseiller Paul Clavette et secondé par le conseiller Théophile Michaud que la somme de \$150.00 soit votée au crédit du bureau de santé.

Proposé et secondé que les membres du comité de bâtisses soient les mêmes que l'année dernière. (Les dits membres sont les conseillers Paul Clavette, Donat L. Daigle et Théophile Michaud.)

Proposé par M. Fred Marquis, secondé par M. Paul Desjardins que la "St. André Butter Manufacturing Association" soit exemptée de taxe du comté pour le terme d'une année.

Proposé par M. Fred Marquis, secondé par M. Paul Desjardins que le gouvernement provincial achète de la "N. B. Railway Co." un autre morceau de terre de deux milles de long au nord-est de Comeau Ridge, deux milles de long de la concession Cyr et deux milles de long au nord-est du morceau de terre sur le "Dead Brook", dans la concession de St Amand et que copies de cette résolution soient envoyées à M. Joseph Howe Dickson, Fredericton et Chas L. Cyr, St-Léonard.

Les comptes suivants sont passés : —
Aldéric Lapointe, géolier à St-Léonard..... \$ 7.50
D. O. Bourgoin, enregistreur..... \$ 32.82
Dr. J. A. Guy, président du bureau de santé..... \$160.85
Octave King..... \$ 5.00
Mrs. Adolphe Boutot..... \$ 6.00
Moïse Bouchard..... \$ 6.00
Lévi J. Cyr, coroner..... \$ 20.20
Béloni R. Violette, coroner..... \$ 4.00
Dépenses des membres du comité de bâtisses..... \$ 35.00

Vu que par une certaine résolution passée à la dernière assemblée de janvier du conseil du comté tenue le 18 et 19 janvier A. D. 1916, il fut ordonné que nul personne non-résidente du comté de Madawaska ou n'étant pas contribuable dans le dit comté exercerait l'occupation ou ferait le métier ou serait employé à transporter des personnes dans le dit comté de Madawaska ou du dit comté à aucun pays étranger sans avoir une licence dûment émise pour la somme de Mille piastres pour chaque voiture, qu'il soit maintenant ordonné et résolu qu'une personne non résidente dans la province du Nouveau-Brunswick, nonobstant le fait qu'elle est contribuable dans ladite province, devra payer annuellement pour la dite licence la somme de Mille Piastres.

Acceptée.
Proposé par le Conseiller Joseph Laplante, secondé par

le Conseiller Louis St-Onge que le préfet Donat L. Daigle et le secrétaire trésorier Pius Michaud soient autorisés d'emprunter la somme de Dix Mille Piastres dans le but de payer la dite somme au Fonds Patriotique comme il est requis par l'acte de la législature provinciale Chapitre 8, 6 George V., 1916, intitulé "Un Acte pour assister à l'accomplissement des buts du Fonds Patriotique Canadien", et le dit préfet et le dit secrétaire trésorier sont autorisés de signer et d'apposer le sceau de la municipalité aux bons et coupons émis pour le dit emprunt. Que le dit secrétaire trésorier fasse le dit emprunt au taux d'intérêt le plus bas possible payable annuellement. Que les dits bons soient remboursables comme suit : —\$1000.00 dans l'année 1928, et le montant de \$1000.00 à chaque année subséquente jusqu'au remboursement complet de la dite somme de \$10,000.00.

Proposé par M. Joseph Bélanger, secondé par M. Cyrille Bellefleur que le préfet M. Donat L. Daigle et le secrétaire Trésorier soient autorisés par les présentes de donner une obligation ou un billet conjoint au nom de la municipalité à la Banque Provinciale du Canada ou à une autre banque pour un emprunt de Dix Mille Piastres et le dit préfet autorisé d'apposer le sceau de la dite municipalité dans le cas où une obligation serait émise.

Proposé par M. Emile Nadeau, secondé par M. Paul Desjardins que le Conseil Municipal recommande fortement aux membres de la législature provinciale de passer un acte pour autoriser la dite municipalité d'obliger toute personne dans le comté de Madawaska d'avoir leurs voitures d'hiver arrangées de manière à faire un chemin double.

Le conseil s'ajourne au lendemain, mercredi, à 10 hrs A. M.

Après l'ouverture du conseil, mercredi le 10, les listes des officiers de paroisse pour l'année 1917 sont présentées et passées

Les conseillers de la paroisse de Saint-Basile soumettent au conseil le projet de diviser la paroisse en deux paroisses civiles séparées. La question est remise à la prochaine session du mois de janvier.

Il est proposé et secondé que le salaire de l'auditeur \$40.00 soit payé.

Proposé et secondé que l'auditeur fasse l'audition des livres de la municipalité pour l'année 1914 et fasse rapport à la prochaine session.

Proposé par M. Louis St-Onge et secondé par M. David Albert que M. Emile Nadeau soit nommé membre du comité des finances à la place de M. Chas. L. Cyr, absent.

Un rapport soumis par M. Max. D. Cormier à propos des dommages à payer pour la nouvelle route allant à la concession des Ouellette, dans la paroisse de St-Hilaire est discuté par les conseillers est remis pour considération subséquente et il est suggéré que le gouvernement paie les dits dommages.

Le conseil s'ajourne à jeudi matin à 9.30.

Le conseil ouvre sa troisième séance à l'heure indiquée.

Proposé par M. Joseph Laplante et secondé par M. Cyrille Bellefleur que le préfet et le secrétaire trésorier soient autorisés d'emprunter de la Banque Provinciale du Canada ou autre banque la somme de \$10,000.00 pour renouveler la dette actuelle à la banque et pour permettre à la municipalité de transiger les affaires de l'année et de signer un billet ou une obligation et d'apposer le sceau de la municipalité à la dite obligation par le secrétaire. Cet emprunt étant seulement pour les transactions des affaires de la municipalité durant l'année 1917.

La somme de \$18,038.00 est votée pour les écoles, l'administration de la justice, dépenses imprévues, obligations remboursables, fonds patriotique, et la dite somme est répartie entre les différentes paroisses du comté.

Le conseil s'ajourne sine die.

Honneur à Laval

Le dernier numéro du PASSE-TEMPS (370) contient DIX morceaux de musique dont voici les titres : —
1o La Légende des Neiges, paroles et musique de Mme A. B. Lacroix.
2o Honneur à Laval, berceuse inédite pour le piano.
3o Edouard Vaise, morceau populaire pour le piano.
4o Mimi-Finson, poésie d'Alfred Musset.
5o Le Feu de St-Henri, complainte de Jean Trouvère.
6o Hourra ! Frimas ! solo et

chœur.
7o Jeune femme à son amant, lettre chantée.
8o En Auto to ! to ! to chanson comique de E. Merville.
9o V'la c'que c'est que d'être papa, chanson de noces — No 5.
10o Coutrons folâtrer dans la plaine, chœur final, à l'unisson.
Aussi "l'Art du Chant", d'après les meilleurs auteurs, — 10e leçon.
Un numéro, 5 sous, par la poste, 2 sous.
Abonnement, un an, Canada \$1.50 ; États-Unis \$2.00.
Adresse : Le Passe-Temps, 16 Craig Est. Montréal.
Catalogue de primes envoyé gratuitement.

Nouveau Sénateur Acadien

Le gouvernement Borden vient d'appeler au sénat le docteur Thomas J. Bourque de Richibouctou, député à la législature du Nouveau-Brunswick pour le comté de Kent, pour combler la vacance créée par la mort du sénateur John Costigan. L'honorable Thomas J. Bourque par sa droiture, sa bonhomie et son tact en toutes choses s'est acquis une réputation enviable dans le Nouveau-Brunswick. Il est un des hommes publics les plus populaires de la province. Il saura nous faire honneur au sénat du Canada. Patriote militant, organisateur d'expérience, sincères dans ses paroles et ses actions, il sera un digne défenseur de nos droits à la capitale. Sa nomination est très bien vue et ses nombreux amis lui souhaitent une longue carrière dans le nouveau champ d'action où le gouvernement Borden vient de l'appeler.

Le nouvel élu né à Memramcook, comté de Westmorland, le 11 mai, 1864, fils de Jean Bourque et de Marguerite Bellevue. Il fit ses études au Collège St-Joseph. En 1889, il alla demeurer à Richibouctou, dans le comté de Kent où il a exercé avec succès depuis ce temps sa profession de médecin. Il fut élu à la législature du N. B. en 1908, et réélu une seconde fois lors de la débâcle du mois de Juin 1912. Il a trois filles, Edith, Florence et Marguerite qui suivent des cours d'études dans un des meilleurs couvents de la cité de Québec. L'honorable Thomas Jean Bourque a fait beaucoup pour avancer les intérêts de la cause acadienne à Fredericton. "Le Madawaska" désire offrir au nouveau sénateur ses plus sincères félicitations.

Justice aux Acadiens

(Le Devoir)
En appelant au Sénat le Dr E. J. Bourque de Richibouctou, N. B., le gouvernement Borden a rendu justice à l'élément de langue française des Provinces Maritimes. Tous les vrais amis de la Bonne Entente applaudiront à cette excellente nomination.

(Le Devoir)
Le ministère Borden vient de nommer sept nouveaux sénateurs dont quatre pour l'Ontario, un pour le Nouveau-Brunswick et deux pour la Nouvelle-Ecosse. Celui du Nouveau Brunswick est un Acadien de langue française, le docteur Bourque, de Richibouctou, dont la nomination donne un second représentant à l'élément acadien de cette province. Les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse ont déjà un sénateur M. Girroir. Cet élément important tient un rôle de plus en plus considérable dans les Provinces Maritimes, où il est en train de prendre la place à laquelle il a droit.

Dr W. J. Daigle
DENTISTE
Martin "Bloc" - Van Buren, Me.
Je serai à Madawaska chez Regis Daigle, tous les lers lundis au vendredi de chaque mois.

CARTES D'AFFAIRES

Casier Postal "S" TÈL. 28-47
MAX. D. CORMIER
R. A.
Avocat, Notaire Public
EDMUNDSTON, N. B.
A. M. CHAMBERLAND
R. A.
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC
Bureau: Grand Falls
St-Léonard, tous les jeudis de chaque semaine.
Anderson Siding, le 15 de chaque mois.
Bureau 34
PIO H. LAPORTE
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.
J. A. GUY, M. D.
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.
Téléphone, 18
J. A. RATTE
Médecin-Vétérinaire
EDMUNDSTON, N. B.
Casier Postal "S" TÈL. 46
A. M. SORMANY, M. D.
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

DR Z. VEKINA
Ex-élève des Hôpitaux de Paris.
—Médecin spécialiste—
de l'Hôpital de Fraserville
Spécialité : Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge.
Bureau : 151 rue Lacombe
Fraser, N. B.
Tél. Kamouraska, No. 325
Tél. National "S" 319
Heures de Bureau :
10 hrs à 11.30 hrs a. m.
2 hrs à 5 hrs p. m.
Soir : 7 à 8 P.M.
A. E. THIBAUT
MARCHAND DE MEUBLES
Assortiment complet
EDMUNDSTON, N. B.
Casier Postal, 8 Téléphone
JOHN J. DAIGLE
MANUFACTURER GENERAL
EDMUNDSTON, N. B.

Au Public
J'informe le public que je représente la maison
Gault Are Metal Co.
de l'Ontario, manufacturier de Bardau en acier pour couvertures de bâtisses et de Tôle pour finir l'extérieur et l'intérieur des maisons. J'achete aussi la laine que je paierai 42 cts la livre, lavée, et 32 cts la livre, non lavée.
JOS. J. MARTIN
St-Jaques, N. B.
18-16

Avis au Public
Avis est donné au public que ERNEST WELSH n'est ni agent ni sous-agent de la Compagnie d'Assurance sur la vie, L'UNION MUTUELLE, de PORTLAND, ME. et Messieurs les Médecins sont particulièrement mis en garde de ne pas faire d'examen médicaux pour cette Compagnie à la demande du dit ERNEST WELSH.
Par ordre,
A. P. LABBIE
Manager.
Union Mutual Life Insurance Co.
Résidence : St. Léonard, N. B.
Agency : Van Buren, Maine.

J. A. DAIGLE
HOTELLIER
ANDERSON SIDING, N. B.

Officiers Municipaux de la Paroisse de St-François pour l'année 1917

Clerc de Paroisse
Pascal Sirois
Commissaires des Pauvres
Lectus Oakes
Antoine Cyr
Adéard Michaud
Connétables
Thomas Tobin
Willie Thomas
Felix Sirois Sr
Damasse Albert Jr
Dilace Nadeau
Maxime Michaud
Peter Pelletier
Arsène Bouchard
Inspecteurs de Clôtures
Joseph Dominique
Vital Landry
Joseph Albert
Hilaire Landry
Alfred Boulet
Antoine Bérubé
Antoine Poirie
Pierre H. Levasseur
Damasse Lizotte
Mesureurs de Bois
George Bernier
J. H. Pelletier
Louis Pelletier
Inspecteur d'Ecluses
Odlon Gagné
Gardes-Forrières
Rémi A. Bouchard
Dinis Levasseur
Frank Gendreau
William Oakes
Wilfred Damour
Alfred Boulet
Félix Ouellet

Mathias Viel
Isidore Cyr
Joseph Bérubé
Charles Ancil
Alsimé Cyr
Gardes-Champêtres
Howard Taggart
Noel Sylvain
Victor Milliard
Frank Oakes
Arsène Pelletier
Théodore Cyr
Honoré Pelletier
Joseph A. Viel
George Bouchard Sr
George Bouchard Jr
Théophile Tariff
Pierre Morin
Baptiste Michaud
Joseph P. Lizotte
Henri Thibodeau
Assesseurs
Lectus Oakes
Antoine Cyr
Adéard Michaud
Traversiers
Honoré Milliard
Maxime Perreault
Percepteur de Taxes
Magloire Bouchard
Membres du Bureau de Santé
Etude Albert
Fred L. Cyr
Reviseurs
Joseph Laplante
Emile Nadeau
Conseillers
Joseph Laplante
Emile Nadeau

Officiers Municipaux de la Paroisse de St-Hilaire pour l'année 1917

Connétables
William Cloutier
Joseph H. Albert
Thomas Roy
Pierre Collin
Commissaires des Pauvres
Wilbrod Saindon
Donat R. Daigle
Maxime Daigle
Mesureurs de Bois
Jesse W. Baker
Angus McLean Jr
Inspecteur d'Ecluses
Xavier Cyr
Gardes-Forrières
Joseph Saucier
Docite Nadeau
Auguste Daigle
Elias Daigle
Denis Cyr
Pierre Collin
Félix Martin
Joseph Boucher
Régis Martin
Victor Morneau
Pierre Laplante Jr
Narcisse Soucy
Assesseurs
Denis St Jarre
Félix Martin
Félix Daigle
Gardes Champêtres
Hypolite Cyr
Honoré Lebrun
Honoré Soucy
Joseph Albert

Johnny Albert
Joseph Albert
Paul Caron
Magloire Michaud
Remi Marquis
Edmond Bérubé
Octave Pelletier
Inspecteurs de Clôtures
Hector A. Daigle
Docite Nadeau
Félix Daigle
Felix Cyr
Joseph Cyr
Joseph Corneault
Honoré Marquis
Joseph E. Morneau
Florint Michaud
Xavier Picard
Joseph Collin
Percepteur des Taxes
Fred B. Albert
Clerc de Paroisse
Jesse W. Baker
Reviseurs
Donat L. Daigle
Joseph Bélanger
Traversiers
Célestin Roy
Alex Nadeau
Désiré Boucher
Conseillers
Donat L. Daigle
Joseph Bélanger
Membres du Bureau de Santé
Etude Albert
Fred I. Cyr

A Vendre

Un emplacement de 350 pieds sur 468, près de la station du Lac Baker, avec maison de 30 pieds carré avec toutes les commodités voulues 2 étages; bâtiments de 25 x 30 pieds, vendu à très bonnes conditions.

S'adresser à
Jos. R. Long,
1-1. m p. Courchesne P. Q.

BUANDERIE

J'informe les Dames et Messieurs qu'à partir du 15 mai je recevrai tout habit ou robe que je nettoierai et presserai de façon à ce que tout le public soit satisfait.
Ouvrage Garanti. Prix modérés.
HARRY FONG,
Edmundston.

"Le Croisé"

Organe officiel du Comité permanent de la Langue française; Echo du Ralliement catholique et français en Amérique.

SOMMAIRE DE JANVIER 1917

Conseil du Pape— "Patriotisme et Catholicisme".— Pour la fête de S. Jean-Baptiste.— L'Entente des races: N. A. Belcourt, sénateur.— Le Saint-Père et le français.— *L'Action française en Amérique*: Dans l'Ouest, Succès scolaires; Les nôtres aux Etats-Unis.— *Au service des intérêts français*: Place à la diplomatie; Un travail précieux.— Notre livre d'or national— *Nos traditions franco catholiques*: La foi de notre race; Pour la civilisation chrétienne; Nos origines religieuses; Un peuple de croyants; La chartre de nos droits; L'alliance sacrée; L'union du clergé et du peuple; Notre foi conquérante.— Patriotisme religieux: Mgr Ignace Bourget, deuxième évêque de Montréal.— Le Comité permanent de la langue française: Les officiers.— Le Ralliement catholique et français en Amérique: Sa composition son origine (pour mémoire).— *Liège de la Presse catholique, de la française, du Canada et des Etats-Unis*: Officiel.— Fraternelles encouragements (au *Croisé*); du *Manitoba du Messenger de S. Antoine, de la Libre Parole, Winnipeg*.— *Nos collaborateurs du dehors*: Une ligne de conduite; Trêve aux rivalités de race; Notre patrie.— *Evénements et périls nationaux et religieux*: Contre le danger des idées fausses; Le péril yankee; Henri Bourassa.— *Jurte remarque*.— *L'opinion de nos lecteurs*, au sujet de l'action française et catholique en Amérique: Les Pères pour la race; L'œuvre général du C. P. L.



CHEMIN DE FER TEMISCOUATA

HORAIRE depuis le 28 Août 1916
Dép. Riv. du Loup 7.00 a. m.
Expres: Arr. Connors N. B. 12.55 p. m.
Dép. Riv. du Loup 10.00 a. m.
Mixte: Arr. Edmundston, Jc. 4.50 p. m.
Dép. Edmundston, Jc. 8.15 a. m.
Expres: Arr. Riv. du Loup 2.15 p. m.
Dép. Connors N. B. 3.10 p. m.
Mixte: Arr. Riv. du Loup 9.10 p. m.
Service quotidien excepté les dimanches.
Correspondance à Edmundston Jct avec le Can. Pac. Ry. pour Woodstock, Frédéricton et St-Jean N. B., Houlton, Presque Isle, Carleton Port Fairfield, Me. Et à Rivière du Loup avec tous trains express de l'Intercolonial Ry.
Pour plus amples informations, prospectus, etc. s'adresser à
P. X. Bélanger, Agent général Passagers et fret.

AVIS

Le Docteur Z. Vézina, de Fraserville, spécialiste pour les yeux, nez, gorge et oreilles viendra à Edmundston tous les deuxièmes et quatrièmes lundis et mardis de chaque mois, et se tiendra à la disposition de ceux qui voudront le consulter, du lundi midi au mardi soir, chez Monsieur Jos Gagné près de l'Hôtel Royal.

A nos abonnés

Nous faisons un appel à nos abonnés retardataires qui, pour la plupart, par simple négligence ne nous ont pas encore fait parvenir le petit montant de leurs redevances. Soyez bons et justes, ne nous faites pas attendre. Ces petites sommes sont nos seules ressources d'existence, elles nous sont indispensables pour le maintien de notre œuvre. Pas plus que vous, nous ne pouvons vivre et faire vivre nos employés sans recevoir en temps opportun le salaire de notre travail. Encore une fois, c'est de la pure négligence; secouez la une fois par an, vous vous en trouverez bien, vous éviterez le désagrément de vous faire ramander, et nous nous en trouverons bien mieux.

La Mode! La Mode!

Savez-vous ce que les couturières et les dames à la mode disent?... Que les patrons "New Ideas" sont les meilleurs. De plus ce sont les seuls patrons qui sont restés à 10 et 15 cents.
En vente chez,
JOS DAVID,
1 m. p. Edmundston N.B.
F.; Le Ralliement C. F. A.; Le "Croisé".— Bibliographie: Almanach de l'Action Sociale Catholique Commission de la Conservation.
Prix de l'abonnement, 50 sous par an; adresse: No. 126, Casier, Québec.

Officiers Municipaux de la Paroisse de Clair pour l'année 1917

Clerc de paroisse
Ligori M. Nadeau
Commissaires des Pauvres
Bélone A. Nadeau
Alex Michaud
Archille Levasseur
Connétables
Firmin Daigle
Fred Collin
Charles Chassé
Joseph Marquis
Frank Chassé
Michel McAuley
Josephel Michaud
Inspecteurs de Clôtures
Narcisse Pelletier
Edward Lahy
Denis Nadeau
Gardes-Forrières
Joseph Ouellette
Waltie W. Long
Thomas E. Martin
Pierre Levasseur
David Chassé
John F. Soucy

Gardes Champêtres
Joseph A. Nadeau
François B. Michaud
Raymond P. Long
Mesureurs de Bois
Ligori M. Nadeau
Antoine Soucy
Percepteur des Taxes
François Chassé Sr
Assesseurs
Hilaire Daigle
Christosome Morin
John Clair
Traversiers
Honoré Ouellet
Xavier Long
Hilaire Daigle
Conseillers
Romuald Long
David Albert Jr
Reviseurs
Romuald Long Jr
David Alb. rt Jr

Officiers Municipaux de la Paroisse du Lac Baker pour l'année 1917

Clerc de paroisse
Denis Z. Daigle
Commissaires des Pauvres
Fred Nadeau
Joseph T. Cyr
Jos M. Levesque
Connétables
Jos F. Levesque
Gilbert B. Nadeau
Thomas Levesque
André Banville
Thomas Long
Inspecteurs de Clôtures
Damasse Soucy
Johny P. Caron
Hector Nadeau
Jos C. Ouellette
Regis Collin
Phydimé C. Nadeau
Bélone I. Pelletier
Gardes-Forrières
Firmin Soucy
Docite Ouellette
Hector Banville
Bélone I. Pelletier
Jos Collin
Alexis Levesque
Xavier Beauhieu

Elie Nadeau
Gardes Champêtres
Hector T. Pelletier
Jos M. Ouellette
Thomas Boutôt Sr
Télesphore Caron
Thomas Bonenfant
Xavier Levesque
Henri Beauhieu
Mesureur de Bois
Jos Launothe
Percepteur de Taxes
Jos Cyr
Assesseurs
Maxime Nadeau
Ned Long
Inspecteur d'Ecluses
Bélone T. Pelletier
Conseillers
Joseph R. Long
William Caron
Reviseurs
Joseph R. Long
William Caron
Membres du Bureau de Santé
Etude Albert
Fred I. Cyr

POUR VOS
IMPRESSIONS COMMERCIALES
Adressez-vous à l'imprimerie **"LE MADAWASKA"**
: Travail Rapide et Soigné :
DEMANDEZ NOS PRIX
Abonnez-vous au **"MADAWASKA"**

Le dernier verre de vin

En 1795, la peine de mort venait d'être portée contre un jeune soldat de la garnison de Nantes nommé Cambronne. Il avait encouru sa condamnation dans les circonstances suivantes.

Cambronne s'était engagé comme volontaire dans les armées de la République. Actif, brave, intelligent, il avait en quelques mois de service gagné les galons de caporal. Tout semblait lui présager de l'avancement et de la gloire. Hélas ! une faute impardonnable dont il venait de se rendre coupable, et qui était la suite d'un défaut plus impardonnable encore, avait détruit toutes ces espérances et brisé son avenir.

Cambronne, malgré sa jeunesse, contracta la malheureuse habitude qui perd tant de nos soldats, l'habitude de s'enivrer ; et, avec le sang bouillant dans les veines, il ne faisait pas bon de le contraindre quand les vapeurs du vin excitaient son ardeur.

Un jour qu'il avait cédé à son défaut, il est rencontré par un de ses chefs. Celui-ci veut lui faire une remontrance ; Cambronne s'irrite et s'oublie jusqu'à le frapper. Or, dans la discipline militaire, une faute semblable est toujours sans pardon ; la mort est la punition infligée au coupable.

Cambronne le savait bien le malheureux ! n'était-il pas doublement fautif ? ... Quand il se réveilla de son ivresse, il se trouva dans un cachot. Quelques jours après, il était cité devant le conseil de guerre, et il entendait prononcer sa sentence de mort. Il fallait se soumettre. On le reconduisit dans la prison, et le jeune soldat n'attendait plus que l'heure de l'exécution.

Cependant le colonel du régiment Cambronne résolut d'obtenir sa grâce. C'était un homme franc, loyal et plein d'humanité : il avait su apprécier l'énergie, la bravoure et l'intelligence du jeune condamné. "C'est un bon soldat, s'était-il dit ; il est malheureux, pour une faute d'un moment, de priver le pays d'un brave qui peut lui être utile et lui faire honneur. J'ai quelque crédit, je le sauverai ; d'ailleurs, c'est un de mes soldats : c'est à moi de m'intéresser à lui."

Un représentant du peuple, commissaire du gouvernement, se trouvait alors à Nantes ; il pouvait, au nom de la nation dont il était délégué, annuler la condamnation du conseil de guerre. Le colonel va le trouver et lui demanda la grâce de Cambronne.

— Impossible, répond le commissaire. Il faut un exemple ; sans cela la discipline est perdue dans l'armée. Le caporal Cambronne mourra.

Le colonel, qui connaissait le représentant du peuple, insiste. Il énumère les bonnes qualités du jeune soldat, fait valoir les services qu'il a déjà rendus, et surtout les espérances qu'on peut concevoir de sa bravoure. Bref, le représentant se laisse vaincre.

"Je vous accorde sa grâce, dit-il au colonel ; mais à la condition expresse que Cambronne ne s'enivrera jamais plus de sa vie."

Le digne colonel se rend aussitôt à la prison. Il appelle Cambronne et dès qu'il se trouve en sa présence il lui dit d'un ton grave :

— Tu as commis une grande faute, caporal !

— Il est vrai, mon colonel ; aussi vous voyez où je suis : je vais la payer de ma vie.

— Peut-être.

— Comment ! peut-être ?

Vous connaissez la rigueur des lois militaires : la sentence est rendue ; il n'y a pas de grâce à attendre ; je n'ai plus qu'à mourir.

— Non, mon ami ; tu ne dois pas mourir encore. Je t'apporte cette grâce dont tu désespères ; je l'ai à grand-peine arrachée au commissaire du gouvernement. Il te remet ta peine, il te laisse même ton grade, mais à une condition.

— Une condition ! parlez, mon

colonel, parlez ! Je ferai tout pour sauver ma tête et surtout mon honneur !

Le colonel continua :

— Mon ami, la condition, c'est que... tu ne te griseras jamais à l'avenir.

Certes cette condition n'avait rien de juste ; et le colonel était persuadé que Cambronne allait avec empressement souscrire à ce qu'il lui proposait.

Eh bien ! il n'en fut pas ainsi ; la mauvaise habitude était si forte chez notre pauvre soldat, que, même en face de la mort, il ne voulait pas y renoncer. Au lieu de promettre qu'il ne se grisera plus, voici ce qu'il répondit :

— Oh ! mon colonel ! que me demandez-vous là ? ... cela c'est impossible. Je ne puis m'y engager.

Sur une pareille réponse, tout autre que le brave colonel eût abandonné la partie et c'en eût été fait de Cambronne. Puisque ce jeune homme est aussi insensé, eût-on dit laissons-le ; qu'il périsse, puisqu'il le veut.

Le colonel était tellement attaché à son jeune caporal, qu'après toutes les preuves de bonté qu'il lui avait déjà données, il entreprit de changer ses dispositions. Mais il n'y parvint pas du premier coup.

— Comment impossible ! s'écria-t-il. Tu ne veux pas t'engager à une chose si juste et si facile pour échapper à la mort ? Tu oublies donc, mon pauvre garçon, que tu dois être fusillé demain ? Penses-tu, je t'en supplie !

Et Cambronne de répondre toujours sous le joug du défaut qui le tyrannisait et dont il ne croyait pas pouvoir triompher :

— Je n'ai pas tort de ne vouloir m'engager, mon colonel. Voyez-vous, pour que je ne m'enivresse plus, il me faudrait ne plus jamais boire de vin. Car, je dois vous l'avouer, quand il arrive à Cambronne d'entamer une bouteille, il faut qu'il aille jusqu'au fond. Impossible de s'arrêter ! Comment donc voulez-vous que je promette de ne me griser ?

— Mais malheureux ! s'écrie alors le colonel, en frappant sur le bras du soldat, ne pouvez-tu pas promettre de ne plus boire de vin ?

— Plus du tout ?

— Sans doute.

— Cela vous est aisé à dire, mon colonel ; moi, je ne trouve pas la chose si facile. Ne plus boire de vin ? ne plus jamais... jamais boire ?

Et Cambronne baissa la tête. Puis, la relevant un instant après :

— Mais, mon colonel, si je vous promettais de ne plus boire de vin de ma vie, qui vous garantirait cette promesse ?

— Ta parole d'honneur. Je n'ai besoin d'autre chose. Je te connais et je sais lorsque tu la donnes, tu n'y manques pas.

Et comme le condamné baissait encore la tête sans rien dire, il ajouta :

— Eh bien, Cambronne !... décide-toi... que choisis-tu ?

Le moment de la victoire était arrivé pour Cambronne. Il avait été faible d'abord ; après avoir mesuré par une première réflexion toute la portée de l'engagement qu'on lui proposait, il avait été effrayé et son funeste défaut avait parlé pour lui. Une plus longue réflexion venait de l'ébranler ; il avait pris parti contre sa mauvaise habitude. Enfin, les derniers mots du colonel achevèrent de le décider.

Tout aussitôt, fixant sur son chef un regard plein d'énergie :

— Vous êtes trop bon pour moi, mon colonel, lui dit-il, d'un ton pénétré. La confiance que vous avez eue en Cambronne l'encourage et le décide. Je me rends à votre demande ; Dieu nous entend !

Puis élevant la voix, il s'écria :

— Moi, Cambronne, je jure que jamais une goutte de vin ne touchera mes lèvres.

Et d'un air victorieux, regardant son colonel, il ajouta :

— Et vous content, mon colonel ?

— Oui, mon ami, lui dit celui-ci, tout ému et heureux de ce qu'il venait d'entendre ; oui, je suis content de toi. Tu as remporté une grande victoire ; car l'homme qui s'est engagé à vaincre ses défauts les a déjà vaincus. Désormais tu es libre. Sois un bon soldat et emploie au service de la patrie la vie qu'elle t'accorde aujourd'hui.

Le lendemain Cambronne rentrait au corps et reprenait son service. Nous ne pouvons le suivre dans toutes les étapes de sa vie militaire. Qu'il nous suffise de dire que sa bravoure fut toujours au-dessus de tout éloge.

Viingt-cinq ans après, le *caporal* Cambronne était devenu le *général* Cambronne ; il avait commandé la vieille garde impériale de Waterloo, et déployé un merveilleux courage dans cette bataille héroïque que chacun connaît.

Revenu dans ses foyers après la chute de l'empire, il vivait paisiblement à Paris, aimé et honoré de tous.

Son ancien colonel brisé par l'âge, et plus encore par les fatigues du service, s'était lui aussi, retiré dans sa famille. Il sut que le général Cambronne était à Paris, et il voulut un jour l'inviter à dîner.

Plusieurs vieux frères d'armes avaient aussi été convoqués : le repas était splendide. Inutile de dire que la place d'honneur fut pour Cambronne à la droite du maître de la maison.

Au commencement du repas, celui-ci voulut offrir lui-même à son hôte un verre de vieux vin, d'un prix très élevé qu'il conservait précieusement pour les grandes occasions.

Cambronne regarde le colonel, et, avec surprise et vivacité :

— Que me présentez-vous là ? lui dit-il.

— Mais du vin du Rhin, mon général et du fameux encore ! il a plus de cent ans ; vous n'en trouveriez guère de semblable à Paris.

Répondant à ces paroles :

— Mais mon général je vous assure qu'il est excellent, goûtez plutôt et vous...

Cambronne ne le laisse pas achever :

— Et ma parole d'honneur, mon colonel ! ma parole d'honneur ! s'écrie-t-il en frappant sur la table ; et Nantes ! et la prison ! et la grâce ! et mon serment ! avez-vous donc oublié tout cela, mon excellent ami ? Pour qui prenez-vous Cambronne ? Depuis ce jour, pas une goutte de vin n'a touché mes lèvres je vous l'avais juré et j'ai tenu ma parole.

Le colonel, plein d'admiration, se garda bien d'insister, et s'aplanit une fois de plus d'avoir conservé un tel homme à la France.

Le Garage "Ford"

Le 10 de juin ce garage sera complété et je serai en mesure de fournir tous les morceaux qui appartiennent à ce char. J'en ai en main pour une valeur de \$300.00.

Nous faisons les réparations des chars "Ford" à ma résidence de la rue Victoria.

DENIS M. MARTIN,
Edmundston, N. B.

Aux Fumeurs de Tabac Canadien

Vous qui avez de la difficulté à vous procurer les qualités de tabac que vous désirez, vous pouvez maintenant le faire en achetant direct de nous. Nous vous le vendons aux prix du gros.

Nos tabacs sont garantis de première qualité.

Ecrivez pour nos listes de prix.

Adresse : 3302 rue St-Hubert,
2ème Plancher,
Montréal, Canada.

Important

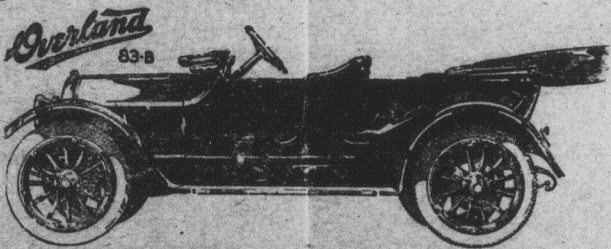
Sauvez les cendres de vos poeles : cendre de bois. Elles ont de la valeur. Nos voitures iront à vos portes pour les acheter et les ramasser.

Mais il faut que les cendres soient préservées sèches. Ne les laissez pas à la pluie, car elles perdraient de leur valeur.

Aroostook Chemical Co.,
Van Buren, Me.

"Overland"

MODELE 83-\$965.00 F.O.B. Toronto
MODELE 75-\$850.00 F.O.B. Toronto



Eclairage électrique. Demarreur électrique. Sirène électrique. "Demontable rimes". Anti dérapants (non-skid) en arrière.

T. E. BOUDREAU,
AGENT,

du Comté de Madawaska et une partie du Comté de Restigouche.
EDMUNDSTON, N. B.

DEMANDEZ L'ALMANACH de

L'Action Sociale Catholique pour 1917

Première Année de Publication

Prix Trente sous (30) l'unité aux librairies

Ne pas tarder à enregistrer sa commande : la 1ère édition de 10,000 était déjà presque toute retenue au 20 novembre.

SIROP DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE Mathieu CASSE LA TOUX

Gros flacons.—En vente partout.
CIE. J. L. MATHIEU, Prop., SHERBROOKE P. Q.
Fabricant aussi les Poudres Névralgiques de Mathieu, le meilleur remède contre les maux de tête, la Névralgie et les Rhumes Fébriles.



TELEPHONE 5-42

Chez

J. W. HALL, Edmundston, N. B.

Vous trouverez les marchandises suivantes aux plus bas prix du marché.

BOIS A FINIR	(EN EPINETTE)
BOIS A FINIR	(EN HARD PINE)
BOIS A PLANCHER	(EN MERISIER)
BOIS A PLANCHER	(EN EPINETTE)
CLAPBORDS	(EN EPINETTE)
MOULURES	(HARD PINE ET EPINETTE)
PORTES	

CIMENT, CHAUX, BRIQUE ROUGE, BRIQUE BLANCHE, TERRE A FEU, GOUDRON (COAL TAR) EN QUART, HUILE A CYLINDRE ET GAZOLINE

Aussi j'ai toujours un bel assortiment de

VOITURES, HARNAIS de VOITURES D'OUVRAGE, et si vous avez besoin d'un JEUNE CHEVAL ou d'une BONNE JUMENT (toujours garanti) chez HALL est la place de l'acheter. J'en ai toujours en mains.

J'ai toujours en stock un assortiment d'ENGRAIS, AVOINE, (deux chars en chemin) BLE D'INDE rond et cassé, MOULEES de toutes sortes. J'achète et je vends le foin au char.

Si vous avez besoin d'une chose qui n'est pas sur cette liste téléphonez-moi et si je ne l'ai pas je pourrai peut-être vous l'avoir, satisfaction garantie.

Mon charbon dur est en chemin, donnez vos commandes d'avance pour être certain, car la situation des mines est bien incertaine. Achetez votre charbon du marchand de charbon ; celui sur lequel vous pouvez compter en tout temps pour votre approvisionnement.

"LE MADAWASKA"
Journal Hebdomadaire : EDMUNDSTON, N. B.

TARIF D'ABONNEMENTS - Payable strictement d'avance

TARIF DES ANNONCES
Annonces légales, première insertion, la ligne... 5 cts

NOTES LOCALES

M. J. W. Hall vient d'obtenir l'agence des automobiles McLaughlin Buick.

M. et Mde T. M. Richards, de cette ville sont allés passer l'hiver à Palm Beach, Floride.

M. J. P. Soucy, de Ste-Rose, était de passage dans notre ville hier.

Nous venons d'apprendre que M. J. Pat Smyth, de la Rivière Verte vient de faire acquisition d'un joli automobile McLaughlin Buick.

M. J. W. Hall est parti pour Montréal et doit revenir au commencement de la semaine prochaine avec un char de chevaux.

M. Robert Belleau, de Lévis, Conducteur de malles, était de passage en notre ville dimanche.

Mardi matin a été chanté dans notre église le service anniversaire de M. Jos T. Martin.

Le Docteur Z. Vezina, spécialiste, de Fraserville, était en voyage de profession à Edmundston au commencement de la semaine.

Mercredi soir, Mademoiselle Virginie Thibault s'embarquait pour se rendre à Trois-Rivières, P. Q. Plusieurs amis étaient à la gare du Témiscouata pour la saluer et lui souhaiter bon voyage.

Mademoiselle Thibault passera quelques mois à l'hôpital du Lieutenant-Colonel Bourgois pour y terminer son cours comme garde malade. A l'été elle se rendra probablement en France pour occuper une position qui lui a été offerte à l'hôpital Canadien à Joinville, France.

L'absence de Melle Thibault sera vivement regrettée à Edmundston où elle n'avait que des amis et où elle avait si se faire connaître comme excellente musicienne. Son nom figurait aux programmes de tous nos concerts, depuis quelques années elle était organiste.

Nous lui souhaitons beaucoup de succès.

M. George G. Bossé, de la Rivière à la Truite, était en voyage d'affaire cette semaine à Edmundston.

M. Xavier P. Bossé, de St-Jacques était dans notre ville au commencement de la semaine.

St-Léonard, N.B.

Dimanche soir nous nous réunissions tous à la Chapelle du village pour assister à une touchante cérémonie.

Rév. M. Comeau avait le bonheur de rentrer une brebis de plus au bercail. M. Andrew Akerley renouçait pour toujours à Satan à ses œuvres et à ses pompes.

C'était le premier Baptême dans notre jolie Chapelle neuve. Hier matin il avait le bonheur de faire sa première communion et ce matin pour clore une telle fête il unissait sa destinée à Melle Pearl Fisher. Nous leur souhaitons à tous deux bonheur et prospérité.

Lundi matin a eu lieu le premier mariage en notre nouvelle chapelle. M Denis Tardif s'unissait à Melle Maimai Soucy. Nos meilleurs vœux de bonheur pour ce nouveau ménage.

UNE AMIE.

Accident à Grand Falls

Un enfant de 18 mois de M. et Mde Paul Ouellet de Grand Falls est tombé sur un poêle rouge. On désespère de lui sauver la vie.

Nouveau Pont au Madawaska

F. L. Boone de St-Marys, vient d'obtenir le contrat pour la construction du pont Daigle, sur le ruisseau de 9-milles en bas de St-Léonard, autrement dit aux moulins des Plourde. Ce sera une structure permanente en pierre et en béton. Le contrat accordé au plus bas soumissionnaire est au prix de \$4,305,60.

Le 165e Bataillon

Hier, le 24 courant, le général Benson, du district militaire No. 9 a fait l'inspection du 165ième bataillon à Saint-Jean, N. B. Il est heureux que ce soit la dernière inspection de ce régiment de ce côté de l'Océan, mais la rumeur n'est pas encore confirmée.

NEW VICTORIA HOTEL

Rue Victoria
Chambres confortables. Service de premier ordre. Salles déchantillons à la disposition des voyageurs.

Mme W. F. BOURGOIN, Edmundston, N. B.

Funérailles de feu J. M. Sirols

Vendredi dernier, à l'église d'Edmundston, avait lieu le service solennel du défunt J. Marcellin Sirols.

Malgré la rigueur de la température, une grande foule de voisins, de parents, et d'amis s'étaient rendus pour rendre les derniers devoirs au défunt.

La levée du corps fut faite par le Rev. M. Conway, curé de la paroisse. Le service fut chanté par le Rev. M. J. E. Michaud, curé de Breakeyville, P. Q., beau-frère du défunt; à l'absoute, le Rev. M. C. E. Michaud, neveu du défunt et vicaire à St-Basile, officiait.

Le chœur paroissial s'était rendu au service presque au complet. L'orgue était touché par Melle Virginie Thibault. Les porteurs étaient : M. M. Willi T. Perron, Maxime Hébert, Jos Tétu, John J. Daigle, A. E. Thibault et Max. D. Cormier.

De nombreuses offrandes par les amis de la famille furent données.

M. M. Homévil Michaud de Van Buren, Alphée Michaud de Notre-Dame du Portage, Adjour Michaud de Notre-Dame du Portage, M. et Mde Aurèle Boucher de St-Alexandre assistaient aux funérailles.

A Vendre

Un très beau cheval. Couleur noire. Pesant 1050 livres. Ce cheval est un étalon pur sang enregistré. Aussi harnais et traineau. Les amateurs de bons chevaux feraient bien de ne pas manquer cette occasion.

S'adresser à DENIS M. Martin, Edmundston, N. B.

Assemblée d'Organisation

A Edmundston mercredi soir plusieurs curés du comté et plusieurs citoyens étaient réunis afin de jeter les bases d'un organisation dont le but sera de veiller à ce que la loi de prohibition qui doit venir en force au 1er Mai 1917 soit observée dans notre comté.

M. W. Wilson secrétaire général de la "Dominion Temperance Alliance", était présent à cette réunion. L'assemblée fut ouverte par le Docteur Sormany qui présenta d'abord M. Wilson. Celui-ci expliqua le but de l'Assemblée et aussi montra l'importance de bien organiser.

Après délibération des résolutions suivantes furent adoptées : 1o Qu'une organisation pour la prohibition soit faite dans le comté de Madawaska. 2o Que le nom de cette organisation soit "La Ligue Anti-Alcoolique du Madawaska".

3o Qu'un comité central exécutif composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier et de trois conseillers et d'un vice-président dans chaque paroisse qui avec le comité exécutif organisera un comité local. 4o Les officiers élus furent comme suit :

Président : Rév. M. M. P. Babin. Vice-président : Dr P. H. Laporte. Secrétaire : Dr A. M. Sormany. Trésorier : J. W. Hall. Conseillers : Rév. M. Comeau, Rév. M. Conway et M. l'Avocat Lawson.

5o Trois membres d'un conseil exécutif formeront un quorum. 6o Chaque paroisse appelée en assemblée par le Comité exécutif nommera son représentant à ce comité.

Après l'adoption de ces résolutions il y eut d'intéressantes discussions sur la loi elle-même. Puis le président appela une assemblée de l'exécutif pour le lendemain à 10 hrs a. m., chez le docteur Laporte.

Lisez Le Madawaska

DEMANDEZ L'ALMANACH de

L'Action Sociale Catholique pour 1917
Première Année de Publication

Prix Trente sous (30) l'unité aux librairies

Ne pas tarder à enregistrer sa commande : la 1ère édition de 10,000 était déjà presque toute retenue au 20 novembre.

AUTOMOBILES McLAUGHLIN
J. W. HALL, Distributeur
EDMUNDSTON, N. B.

LES PRIX SONT MONTES, MAIS D'ICI AU 1er FEBRIER NOUS LES VENDRONS AUX ANCIENS PRIX, COMME SUIT :

Table listing car models and prices: D. 35-4 CYLINDRES 35 FORCES \$895. Cinq Passagers

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

ouvrira prochainement
Une succursale à Bathurst, N. B.
Edifice McKenna, rue Front.

SUCCESSALES DANS LA PROVINCE :
Caraquet, M. P. E. Moreault, Gérant.
Edmundston, L. A. Gagnon,
Moncton, J. E. St-André,
St-John, D. W. Harper,

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

Très Important

J'informe ma nombreuse clientèle et le public en général que je dois déménager mon atelier de tailleur le 1er MAI dans la maison de JOS BERUBE, Rue de la Traverse. Porte voisine de la Pharmacie.

UNE VISITE EST SOLICITEE
SATISFACTION GARANTIE
A DES PRIX RAISONNABLES
J. F. LEBEL, Tailleur
Edmundston, - N. B.

Probate Court
Madawaska County
Re Estate of Maxime Collin,

Deceased,
To Pierre Collin, guardian of the estate and persons of Leona Collin (now Leona Sirols) Fortunat Collin, Yvonne Collin, Irene Collin and Gertrude Collin infant children of Maxime Collin in late of the parish of the Saint Hilaire in the County of Madawaska, Farmer deceased.

To the next of kin of said Maxime Collin, deceased, and to all others whom it doth or may concern;
Fortunat Collin one of the above named infants and next of kin having made due application in that behalf ;

You Pierre Collin, guardian as aforesaid are hereby cited to file your accounts as guardian of the estate and persons of said infants and attend to prove them and have the same passed upon ; and you the said next of kin and other parties interested are hereby cited to attend if you so desire at the passing of the same ; at a Court of Probate to be held for that purpose in and for the County of Madawaska at the Court House in the Town of Edmundston in said County of Madawaska on Tuesday the 13th day of February next at the said accounts will be passed upon.

Give under my hand this 19th day of January A. D. 1917.
(sgd) Max. D. Cormier,
Judge of Probate

(sgd) Aaron Lawson,
Registrar of Probate

Annoncez-vous dans "Le Madawaska".

Probate Court
Madawaska County
Re Estate of Maxime Collin,

Deceased,
To Pierre Collin, administrator of all and singular the goods, chattels and credits of Maxime Collin late of the parish of St. Hilaire in the County of Madawaska, Farmer deceased. To the next of kin and creditors of said Maxime Collin, deceased, and all others whom it doth or may concern ;

Fortunat Collin, one of the next of kin, having made due application in that behalf ;

You Pierre Collin, administrator as aforesaid are hereby cited to file your accounts as administrator of all and singular the goods, chattels and credits of Maxime Collin Farmer deceased, and attend to prove them and have the same passed upon ; and you the said next of kin, creditors and other parties interested are hereby cited to attend if you so desire at the passing of the same ; at a Court of Probate to be held for that purpose in and for the County of Madawaska at the Court House in the Town of Edmundston in said County of Madawaska on Tuesday the 13th day of February next at the hour of Ten o'clock in the fore noon when the said accounts will be passed upon.

Given under my hand this 19th day of January A. D. 1917.
(sgd) Max. D. Cormier,
Judge of Probate

(sgd) Aaron Lawson,
Registrar of Probate

Annoncez-vous dans "Le Madawaska".